



# NOUVEAUTES 2020-2021

## **PASSAGE A « ECOLE DIRECTE »**

Pour toutes les familles nous utiliserons une nouvelle plateforme de suivi de la scolarité de vos enfants avec une centralisation de toutes les informations (facturation, notes, agenda, circulaires). Un identifiant par parent sera communiqué afin d'accéder à son dossier personnel. Il est important pour nous d'avoir vos mails à jour et bien écrits sur les différents documents demandés.

## **TABLETTES EDUCATIVES EN 6<sup>e</sup> : « Grandir avec le numérique »** <https://www.lasalle-stjoseph-argentre.org/college/numerique>

Les tablettes seront distribuées lors de 2 soirées après les vacances de la Toussaint afin de laisser le temps aux élèves d'appréhender les nouveautés du collège (emploi du temps, organisation du travail...). Une sensibilisation en plus de l'aspect technique sera proposée. Des ateliers à destination des parents est en cours de réflexion. Les iPad seront paramétrés exclusivement par la direction du collège afin de sécuriser les usages et de limiter l'exposition en dehors des heures de cours. Un usage raisonné qui continue évidemment de laisser la place à l'écriture est préconisé. Pour rappel, la sécurisation Apple rend la tablette inutilisable en cas de perte ou de vol avec une géolocalisation performante.

## **CARTE DE SELF**

Suite à un changement de logiciel administratif (basculé sur Charlemagne – Ecole directe) nous sommes dans l'obligation de créer une nouvelle carte de self. Cette carte sera valable tout au long de la scolarité de votre enfant. Merci d'en prendre soin. En cas de perte durant l'année vous pourrez adresser une demande de renouvellement à l'adresse : [compta@argentre.org](mailto:compta@argentre.org)  
Objet : CARTE SELF + nom de l'enfant + classe. Coût : 3€ prélevé sur la facture.

## **CARTE DE FOYER**

Afin de limiter la circulation d'argent dans le collège, cette année les élèves pourront commander leur carte de foyer auprès de la vie scolaire et le montant de 5€ sera directement prélevé avec la facture de janvier 2021. En partie grâce aux adhésions le Foyer a pu être rénové cette année.

## **REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)**

Comme expliqué dans le document du dossier d'inscription, notre groupe scolaire s'engage à protéger vos données et de ne les communiquer qu'à nos partenaires (sport UGSEL, paroisse si catéchèse, APEL si adhésion, mairie si élections pour le CME...).



# NOUVEAUTES 2020-2021

## **TABLETTES EDUCATIVES EN 6<sup>e</sup> : « Grandir avec le numérique »** <https://www.lasalle-stjoseph-argentre.org/college/numerique>

Les tablettes seront distribuées lors de 2 soirées après les vacances de la Toussaint afin de laisser le temps aux élèves d'appréhender les nouveautés du collège (emploi du temps, organisation du travail...). Une sensibilisation en plus de l'aspect technique sera proposée. Des ateliers à destination des parents est en cours de réflexion. Les iPad seront paramétrés exclusivement par la direction du collège afin de sécuriser les usages et de limiter l'exposition en dehors des heures de cours. Un usage raisonné qui continue évidemment de laisser la place à l'écriture est préconisé. Pour rappel, la sécurisation Apple rend la tablette inutilisable en cas de perte ou de vol avec une géolocalisation performante.

## **CARTE DE SELF**

Suite à un changement de logiciel administratif (basculé sur Charlemagne – Ecole directe) nous sommes dans l'obligation de créer une nouvelle carte de self. Cette carte sera valable tout au long de la scolarité de votre enfant. Merci d'en prendre soin. En cas de perte durant l'année vous pourrez adresser une demande de renouvellement à l'adresse : [compta@argentre.org](mailto:compta@argentre.org)  
Objet : CARTE SELF + nom de l'enfant + classe. Coût : 3€ prélevé sur la facture.

## **CARTE DE FOYER**

Afin de limiter la circulation d'argent dans le collège, cette année les élèves pourront commander leur carte de foyer auprès de la vie scolaire et le montant de 5€ sera directement prélevé avec la facture de janvier 2021. En partie grâce aux adhésions le Foyer a pu être rénové cette année.

## **REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)**

Comme expliqué dans le document du dossier d'inscription, notre groupe scolaire s'engage à protéger vos données et de ne les communiquer qu'à nos partenaires (sport UGSEL, paroisse si catéchèse, APEL si adhésion, mairie si élections pour le CME...).